

Réunion**Plénière** **Jeudi 15 décembre 2022****Président :** M. Michel NAGEOTTE**Présents :** MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER - Gérard GEORGES - Michel MALIVERNAY - Thierry NAPPEY**Excusé :** M. Nicolas VUILLEMIN**Assistent :** Mme Manon VIF – M. Guillaume COLIN**RAPPEL****PLANNING JOURNEE**

En cours de saison, toute modification de jour et/ou d'horaire devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans [Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre](#).

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais. Cela concernant également les réponses tardives des clubs qui ont été notifiés avant le Lundi sur Footclubs.

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer.

1. Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
2. Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
3. Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match.

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

Cas particulier***a. Cas particulier des matches en retard sur les installations du club***

Si une rencontre de championnat de Ligue, jeunes ou seniors, de la phase "aller" est reportée avant le vendredi 16 heures pour cause de terrain impraticable, la Ligue pourra procéder à son inversion, si le club visiteur a la possibilité de jouer chez lui.

Le match sera alors programmé par la Ligue à l'horaire prévu en début de saison par le nouveau club recevant pour ses matches à domicile,

Dans ce cas, le match retour sera inversé (sauf incidence sur les deux dernières journées de championnat).

b. Cas des deux dernières journées d'un championnat

- Lors des deux derniers matches du championnat, le club dont le terrain sera déclaré impraticable pour une quelconque raison, devra utiliser un terrain de repli ou à défaut se déplacer chez l'adversaire. Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 16 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.

- Dans le cas où cette obligation ne serait pas respectée, le club pourra avoir match perdu.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 24889304 : R3 groupe B : FOURCHAMBAULT AS – ST SERNIN US du 18 décembre 2022

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 17 décembre 2022 à 14h30 au stade Robert Bacquelin à Fourchambault.

1.2 – REPORTS DE MATCHS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **samedi 7 janvier 2023 à 18h00** :

N3 :

- 24591676 : MORTEAU MONTLEBON – DIJON FCO 2 à rejouer le samedi 7 janvier. En cas d'indisponibilité du terrain le match sera inversé et aura lieu le dimanche 8 janvier.
- 24591689 : PONTARLIER – IS/SELONGEY

La commission décide de reporter le match de championnat suivant au **samedi 28 janvier 2023 à 18h00** :

N3 :

- 24591690 : MORTEAU MONTLEBON – BESANCON FOOT

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **dimanche 12 février 2023 à 14h30** :

R1 groupe A :

- 24650764 : ST SERNIN DU BOIS – PARAY USC
- 24650765 : LA CHARITE – STADE AUXERRE
- 24650767 : ASPTT DIJON – IS/SELONGEY 2

R1 groupe B :

- 24650894 : BRESSE JURA FOOT – FAUVERNEY ROUVRES
- 24650896 : LOUHANS CUISEAUX 2 – LEVIER
- 24650899 : CHAMPAGNOLE – LA CHAPELLE DE GUINCHAY

R1 groupe C :

- 24651072 : AUDINCOURT – LURE JS

R2 groupe A :

- 24677425 : APPOIGNY – AUXERRE AJ 4
- 24677426 : LE CREUSOT – LE BREUIL

R2 groupe B :

- 24677553 : PARAY USC 2 – MARSANNAY CL
- 24677556 : MONTCHANIN JSO - SANVIGNES

R2 groupe C :

- 24652372 : ST JEAN DE LOSNE – PAYS MAICHOIS
- 24759135 : LONS RC 2 – VESOUL 2
- 24652371 : POUILLEY LES VIGNES – LA JOUX NOZERROY

R2 groupe D :

- 24652680 : LARIANS MUNANS – GRANDVILLARS 2
- 24652682 : L'ISLE SUR LE DOUBS – PERROUSIENNE
- 24652683 : MONTFAUCON MOR GEN – BESANCON FOOTBALL 2
- 24652684 : BAVILLIERS – BART

R3 groupe A :

- 24889123 : CLAMECY – TOUCY
- 24889126 : COSNE 2 – SENS 2
- 24889128 : ST GEORGES – MIGENNES

R3 groupe B :

- 24889304 : FOURCHAMBAULT – ST SERNIN 2
- 24889317 : ST BONNET LA GUICHE – LA MACHINE UF
- 24889318 : DUN SORNIN CHAUFFAILLES – CHALON 2
- 24889320 : NEVERS BANLAY – NEVERS CHALLUY (à rejouer)

R3 groupe C :

- 24653991 : ARCADE FOOT PAYS LUN – SAGY
- 24653992 : LOUHANS CUISEAUX 3 – CHATENAY AS
- 24653993 : SORNAY – RC BRESSE
- 24653995 : SENNECEY LE GRAND – CHAMPAGNOLE 2

R3 groupe D :

- 24888964 : COTEAUX DE SEILLE – MARNAY
- 24888965 : MEURSAULT – BRESSE JURA FOOT 2
- 24888963 : MERVANS – ASPTT DIJON 2

R3 groupe E :

- 24655535 : CHATEAU DE JOUX – ST VIT 2
- 24872241 : LES ECORCES – DOUBS
- 24872242 : VALDAHON VERCEL 2 – ORCHAMPS VAL VENNES
- 24655530 : FRASNE - ORNANS

R3 groupe F :

- 24655701 : MELISEY ST BARTHELEMY - VALDOIE
- 24655715 : MEZIRE FESCHES – GIRO LEPUIX
- 24655703 : RC SAONNOIS – ST LOUP/CORB/MAGNON

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **dimanche 19 février 2023 à 14h30** :

R2 groupe C :

- 24652360 : POUILLEY LES VIGNES – PONTARLIER 3
- 24652359 : POLIGNY GRIMONT – LA JOUX NOZEROY

R3 groupe B :

- 24889316 : SANVIGNES 2 – ST SERNIN 2

R3 groupe C :

- 24653989 : SENNECE LES MACON – CHAMPAGNOLE 2

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **dimanche 12 mars 2023 à 14h30** :

R3 groupe E :

- 24655537 : VILLERS LE LAC – FRASNE

R3 groupe F :

- 24655717 : DELLE – RC SAONNOIS
- 24655713 : BESSONCOURT ROPPE LARI – VALDOIE

1.3 – COUPE INTERSPORT

La commission décide de reporter le match de Coupe Intersport suivant à **une date ultérieure** :

- 24931672 : ASPTT DIJON 2 – GUEUGNON 2

1.4 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Voici le programme des rencontres des 32^{èmes} de finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté programmées les 18 et 19 février 2023 sous réserves des procédures en cours.

ST-REMY-LES-MONTBARD (R3)	-	CHALON FC (R1 HERBELIN)	MATCH 1
LA CHARITE US (R1 HERBELIN)	-	QUETIGNY AS (N3)	MATCH 2
FOURCHAMBAULT AS (R3)	-	COSNE US (N3)	MATCH 3
LA MACHINE UF (R3)	-	TOUCY (R3)	MATCH 4
NEVERS 58 FC (R2)	-	DIJON FCO (N3)	MATCH 5
SENS FP (R3)	-	DIJON USC (R1 HERBELIN)	MATCH 6
SENS FC (R1 HERBELIN)	-	GARCHIZY AS (R1 HERBELIN)	MATCH 7
AVALLON FCO (R2)	-	ST-GEORGES (R3)	MATCH 8
ST-MARCEL (R2)	-	ST-APOLLINAIRE AS (N3)	MATCH 9
MERVANS (R3)	-	IS-SELONGEY (N3)	MATCH 10
SAGY (R3)	-	SENNECEY-LE-GRAND (R3)	MATCH 11
ST-SERNIN-DU-BOIS (R1 HERBELIN)	-	PARAY-LE-MONIAL (R1 HERBELIN)	MATCH 12
GEVREY-CHAMBERTIN (R3)	-	MONTCEAU FC (N3)	MATCH 13
FAUVERNEY-ROUVRES-BRETIENIERES (R1 HERBELIN)	-	GUEUGNON FC (N3)	MATCH 14
SANVIGNES (R2)	-	SORNAY (R3)	MATCH 15
CHAMPAGNOLE (R1 HERBELIN)	-	JURA DOLOIS (N3)	MATCH 16
BEAUNE AS (R2)	-	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR (R2)	MATCH 17
ARCADE FOOT (R3)	-	BESANCON FOOTBALL (N3)	MATCH 18
FRASNE (R3)	-	LA CHAPELLE DE GUINCHAY (R1 HERBELIN)	MATCH 19
MARNAY (R3)	-	BRESSE JURA FOOT (R1 HERBELIN)	MATCH 20
PONTARLIER CA (N3)	-	ST-VIT (R1 HERBELIN)	MATCH 21

ARC-LES-GRAY (R3)	-	UF MACON (N3)	MATCH 22
CHÂTEAU-DE-JOUX (R3)	-	COTEAUX-DE-SEILLE (R3)	MATCH 23
VALDAHON-VERCEL (R1 HERBELIN)	-	BELFORT SUD (R1 HERBELIN)	MATCH 24
ROCHE-NOVILLARS (R2)	-	SOCHAUX-MONTBELIARD FC (N3)	MATCH 25
LES ECORCES (R3)	-	LURE JS (R1 HERBELIN)	MATCH 26
DELLE (R3)	-	PONT-DE-ROIDE VERMONDANS (R1 HERBELIN)	MATCH 27
VALDOIE (R3)	-	RC SAONOIS (R3)	MATCH 28
BELFORT ASFC (R3)	-	RIOZ-ETUZ-CUSSEY (R2)	MATCH 29
MONTFAUCON MORRE GENNES LA VEZE (R2)	-	MORTEAU-MONTLEBON (N3)	MATCH 30
BESSONCOURT-ROPPE-LA-RIVIERE (R3)	-	VESOUL FC (R1 HERBELIN)	MATCH 31
AUDINCOURT (R1 HERBELIN)	-	GRANDVILLARS (N3)	MATCH 32

JEUNES

2.1 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 25423487 : Coupe U18 Crédit Agricole : SNID – GUEUGNON du 18 décembre 2022

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 17 décembre 2022 à 14h30 au stade des Halles à Decize.

Match n° 25423492 : Coupe U18 Crédit Agricole : CHEVIGNY ST SAUVEUR – DIJON USC du 18 décembre 2022

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 17 décembre 2022 à 11h30 à la Plaine de Jeux de la Saussaie 2 (synthétique) à Chevigny St Sauveur.

2.2 – REPORT DE MATCH

Match n° 25423488 : Coupe U18 Crédit Agricole : AUXERRE STADE – AUXERRE AJ 2 du 18 décembre 2022

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le samedi 4 février 2023 à 18h00 au stade de l'Arbre Sec 2 à Auxerre.

2.3 – 2 EME PHASE CHAMPIONNATS JEUNES

U14 R1			
GROUPE ELITE	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
DIJON ASPTT AUXERRE AJ DIJON FCO RACING BESANCON JURA DOLOIS FOOT SOCHAUX MONTBELIARD FC	NEVERS BANLAY COSNE US PARON MONTCEAU GUEUGNON CHALON FC	PONTARLIER CA JURA SUD FOOT FONTAINE D'OUCHE JS CRECHES LOUHANS CUISEAUX CHAMPAGNOLE	GJ SUD HAUTE SAONE GRAND BESANCON VESOUL FC ASM BELFORTAINE VALDAHON VERCEL MORTEAU MONTLEBON

U15 R1		
GROUPE ELITE	GROUPE A	GROUPE B
AUXERRE AJ DIJON FCO SOCHAUX MONTBELIARD FC DIJON ASPTT PONTARLIER CA RACING BESANCON	MONTCEAU FC GUEUGNON AFGP 58 CHALON LOUHANS CUISEAUX JURA DOLOIS FOOTBALL	FONTAINE LES DIJON ASM BELFORTAINE VESOUL FC GJ SUD HAUTE SAONE DIJON USC BESANCON FOOT

U16 R2			
GROUPE ELITE	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
SENS FC CHALON FC ST APOLLINAIRE GRANDVILLARS <i>(sous réserve des dossiers en cours)</i> GJ/GSF FC MACON BS GJ MONTS ET VALLEES	AUXERRE STADE PARON FC COSNE US NEVERS FC VAUZELLES ASA	FONTAINE LES DIJON LOUHANS CUISEAUX BEAUNE AS PARAY USC CHAMPAGNOLE RC LONS	US ST VIT BESANCON FOOT AUDINCOURT <i>(sous réserve des dossiers en cours)</i> JS LURE VALDAHON VERCEL GRAND BESANCON

2.4 – COUPE GAMBARDELLA

La commission félicite les clubs de qui se sont qualifiés pour les 32^{èmes} de finale : RACING BESANCON, CA PONTARLIER, FC MONTCEAU BOURGOGNE, FC SOCHAUX MONTBELIARD et AJ AUXERRE.

Matches programmés les 7/8 janvier 2023 :

- **PONTARLIER** – JA DRANCY
- **RACING BESANCON** – FC METZ
- PARIS FC – **FC SOCHAUX MONTBELIARD**
- *ANNECY* ou *CLUZES SCIONZIER* – **AJ AUXERRE**
- **MONTCEAU BOURGOGNE** – AS NANCY LORRAINE

2.5 – COUPE U14 CREDIT AGRICOLE

Voici le programme des rencontres des ¼ de finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté programmées les 18 et 19 mars 2023 sous réserves des procédures en cours.

PARON FC	-	AUXERRE AJ	MATCH 1
RACING BESANCON	-	DIJON FCO	MATCH 2
JURA DOLOIS FOOTBALL	-	JURA SUD FOOT	MATCH 3
LOUHANS CUISEAUX FC	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD	MATCH 4

2.6 – COUPE U15 CREDIT AGRICOLE

Voici le programme des rencontres des ¼ de finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté programmées les 18 et 19 mars 2023 sous réserves des procédures en cours.

<i>PONTARLIER CA ou FC SOCHAUX MONTBELIARD</i>	-	JURA DOLOIS FOOTBALL	MATCH 1
ASPTT DIJON	-	ASM BELFORT	MATCH 2
<i>AFGP 58 ou MONTCEAU</i>	-	DIJON FCO	MATCH 3
GUEUGNON FC	-	BESANCON FOOTBALL	MATCH 4

2.6 – COUPE U16 CREDIT AGRICOLE

Voici le programme des rencontres des 1/8^{ème} de finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté programmées les 18 et 19 février 2023 sous réserves des procédures en cours.

RACING BESANCON	-	GRAND BESANCON	MATCH 1
PONTARLIER CA	-	CHAMPAGNOLE	MATCH 2
GRANDVILLARS	-	MORTEAU-MONTLEBON	MATCH 3
JURA DOLOIS FOOTBALL	-	LONS LE SAUNIER RC	MATCH 4
COSNE UCS	-	CHALON FC	MATCH 5
DIJON ASPTT	-	FONTAINE D'OUICHE	MATCH 6
AUXERRE AJ	-	STADE AUXERRE	MATCH 7
GJ GSF FC MACON SB	-	GUEUGNON	MATCH 8

2 – FEMININES

SENIORS

2.1 – COUPE DE FRANCE FEMININE

La commission félicite le club de l'US ST VIT qui s'est qualifié pour les 1/16^{èmes} de finale.

Match programme le week-end du 7-8 janvier 2023 :

- US ST VIT (R1) – DIJON FCO (D1 Arkema)

2.2 – REGIONALE 2 FEMININE

La commission décide pour le match n°24733066 R2F POULE D : GJ/GSF DE L'ARCHE – VALDAHON VERCEL donne match perdu avec pénalité au club de GJ/GSF DE L'ARCHE (3-0, -1pt).

Phase championnat

R2 F			
GRUPE ELITE A	GRUPE ELITE B	GRUPE C	GRUPE D
STADE AUXERRE 2 GRAND BESANCON JURA SUD FOOT LOUHANS CUISEAUX CHATENOY LE ROYAL 2	VALDAHON VERCEL RACING BESANCON 2 DELLE CHEVREMONT GSF HAUT DOUBS	LONGVIC 2 VAL DE PESMES DANNEMARIE GJ/GSF VAL DE CERISE L'ISLE SUR LE DOUBS	GJ/GSF FC MACON BS JURA LACS F PONTARLIER CA GJ/GSF DE L'ARCHE BESANCON FOOT

Article 72.2 - R2 FEMININ

Deuxième phase – Printemps 2023

La compétition se déroule sur deux niveaux

- Le premier niveau sera composé de 10 équipes réparties en deux groupes avec matches aller/retour. Les équipes retenues seront les 8 équipes ayant terminé première et deuxième de leur groupe en phase automne auxquelles s'ajouteront les deux équipes classées troisième ayant obtenu le meilleur classement. En cas d'égalité, ces équipes sont départagées conformément au règlement en vigueur (article 5D).

- En fin de phase printemps 2023, les équipes classées première de chacun des deux groupes ainsi que la meilleure deuxième accéderont à la compétition R1F saison 2023-2024. L'autre équipe classée deuxième ainsi que les équipes classées troisième, quatrième et cinquième joueront en R2F en 2023-2024.

- Le deuxième niveau sera composé des 10 équipes non retenues au premier niveau. Les équipes seront réparties en deux groupes avec matches aller/retour.

- A la fin de la phase printemps les équipes classées première, deuxième et troisième de leur groupe de deuxième niveau joueront en R2F en 2023-2024.

- Les équipes classées quatrième et cinquième rejoindront les compétitions organisées par leur district d'appartenance, les équipes classées cinquième étant reléguées sans possibilité de repêchage.

Article 72 – 3 : Accession des districts

Les championnats de district sont organisés selon les modalités qu'ils se fixent. En fin de saison 2022-2023, 5 équipes en provenance des districts rejoindront la compétition R2F. Les 5 équipes éligibles à l'accession ayant obtenu le meilleur classement dans les districts avec la répartition suivante :

- 3 en provenance des districts DTB/HS ayant une compétition commune*
- 1 en provenance du district du Jura*
- 1 en provenance de l'interdistrict Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne*

JEUNES

2.3 – REPORTS DE MATCH

La commission décide de reporter le match de championnat suivant au **samedi 18 mars 2023 à 16h.**
U18 F R1 POULE ELITE :

- N°25343080 : VALDAHON VERCEL – BLANZY US

3- FUTSAL

3.1 – REGIONAL 1

Match n°24776259: Régional 1 Futsal Poule B: HERICOURT SG – MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB du 13 December 2022

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre au jeudi 15 décembre 2022 au gymnase Marcel Cerdan à Héricourt pour un coup d'envoi à 21h15.

Match n° 24776247 : Régional 1 Futsal Poule B : LURE SPORTING – GALACTIK FC du 30 octobre 2022

La commission prend connaissance du relevé de décision de la CR DISCIPLINE & TRAVAUX D'INTERET SPORTIF (relevé du 06/11/2022) concernant les faits survenus sur la rencontre de la Journée 1 de ce championnat.

Elle homologue le résultat avec la perte du match par pénalité au club GALACTIK FC en lui retirant le bénéfice de ces buts (7-0, - 1pt)

3.1 – COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE FUTSAL

La commission communique les 7 groupes de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté Futsal.

GROUPE A	GROUPE B
FUTSAL DIJON METROPOLE 1	FUTSAL CLUB DIJON CLENAY VAL DE NORGE
U.F. MACONNAIS	AM.S.U. CHEMINOTE DE MIGENNES
AS FUTSAL LOUHANNAISE	SAINT FARGEAU S.F.
	ET.S. CHARBUYSIENNE
GROUPE C	GROUPE D
SPORTING FUTSAL BESANCON	BESANCON ACADEMIE FUTSAL 1
FC NEUILLY-CRIMOLOIS SENNECEY	HERISPORT FUTSAL
FUTSAL DIJON METROPOLE 2	FUTSAL DIJON METROPOLE 3
BESANCON ACADEMIE FUTSAL 3	

GROUPE E	GROUPE F
MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB 1	GALACTIK CLASSICO FUTSAL CLUB
LURE SPORTING	A.S. BAUME LES DAMES
BESANCON ACADEMIE FUTSAL 2	MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB 2
BELFORT FUTSAL CLUB 2	OFFEMONT A.S.
GROUPE G	
S. GX. HERICOURT	
U.S. FRANCHEVELLE	
EXINCOURT FUTSAL	
BELFORT FUTSAL CLUB	Equipes évoluant en R1 FUTSAL

Calendrier de la compétition :

Journée 1 du 30/01 au 03/02

Journée 2 du 06/02 au 10/02

Journée 3 du 13/03 au 17/03

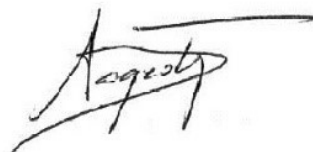
1/8ème de finale du 10/04 au 14/04

1/4 de finale du 08/05 au 12/05

1/2 de finale du 22/05 au 26/05

Finale du 12/06 au 16/06

Le Président Commission Régionale Sportive



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football